

Bruxelles, le 20 mars  
2018

**Déclaration commune du président de la délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine, du président de la délégation pour les relations avec la République fédérative du Brésil, du président de la délégation pour les relations avec le Mercosur et du président du Forum EuroLat de la femme du Parlement européen au sujet de l'assassinat de Marielle Franco, conseillère municipale de Rio de Janeiro, dans la nuit du mercredi 14 mars 2018.**

En notre nom et au nom des membres de la délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine, de la délégation pour les relations avec la République fédérative du Brésil, de la délégation pour les relations avec le Mercosur et du Forum EuroLat de la femme du Parlement européen, nous condamnons fermement l'odieux assassinat de Marielle Franco, conseillère municipale de Rio de Janeiro, qui a été abattue, ainsi que son chauffeur Anderson Pedro Gomes, dans la nuit du mercredi 14 mars.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux amis de Marielle Franco, ainsi qu'à la population brésilienne pour leur perte. Nos pensées vont également à la famille et aux proches d'Anderson Pedro Gomes.

Marielle Franco était une militante sociale, engagée en faveur des droits humains. Originaire de la favela de Maré, cette sociologue âgée de 38 ans avait été élue en 2016 au conseil municipal de Rio de Janeiro, dont elle présidait la commission des femmes. Dans l'exercice de ses fonctions, Marielle Franco avait dénoncé les violences policières et l'extrême pauvreté, et avait témoigné son soutien aux victimes des fusillades impliquant les trafiquants de drogue dans les favelas. Au mois de février 2018, elle avait été nommée rapporteure de la commission chargée de superviser le déploiement des forces fédérales de sécurité dans les favelas de Rio.

Nous exhortons les autorités brésiennes et la justice brésilienne à mener une enquête immédiate, approfondie et transparente sur l'assassinat de Marielle Franco, afin d'identifier les responsables, de les traduire devant un tribunal indépendant et de les sanctionner en vertu de la loi.

Nous demandons également aux autorités du Brésil de garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et psychologique des défenseurs des droits humains au Brésil.

**Ramón Jáuregui Atond**, président de la délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine (DLAT)

**Fernando Ruas**, président de la délégation pour les relations avec la République fédérative du Brésil (D-BR)

**Francisco Assis**, président de la délégation pour les relations avec le Mercosur (DMER)  
**Elisabetta Gardini**, coprésidente du Forum EuroLat de la femme